

Avec la CFE-CGC, mieux prévenir pour mieux guérir !

LA CFE-CGC PLÉBISCITE L'ALLIANCE IPECA-MSAÉ

Le marché de la prévoyance et de la santé est fortement concurrentiel. IPECA a recherché une alliance avec un autre acteur du secteur afin de proposer des services toujours plus innovants tout en maintenant une gestion rigoureuse. C'est ainsi qu'est née l'alliance IPECA-MSAÉ.

La réforme du 100 % santé, le reste à charge ZERO, les augmentations de taxes gouvernementales, les changements de réglementation, la politique de déremboursement de la Sécurité sociale, sont autant de difficultés auxquelles IPECA-MSAÉ sera confrontée.

La CFE-CGC est déterminée à les surmonter et s'inscrit dans une dynamique visant à satisfaire les attentes futures des salariés.

Cette nécessité sera d'autant plus forte avec les bouleversements provoqués par la crise COVID dans l'aéronautique avec :

- la montée en puissance du travail à distance (télétravail, coworking, réunions virtuelles) ;
- la vie professionnelle et la vie privée qui cohabitent ;
- des risques psychosociaux nouveaux liés à ces nouvelles formes d'organisation du travail, avec un risque d'isolement des salariés ;
- l'importance croissante qu'accordent les salariés à leur santé et à leur bien-être au travail.



Vous allez élire vos représentants à l'Assemblée générale d'IPECA pour les 4 années à venir.

Les délégués CFE-CGC qui se présentent à votre suffrage sont, comme vous, des salariés et des utilisateurs des services d'IPECA.

Dans la continuité de son bilan, la CFE-CGC poursuivra son action au sein d'IPECA, comme au sein des entreprises afin d'améliorer les prestations.

L'AMBITION DE LA CFE-CGC :

ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

La CFE-CGC garantira le maintien des frais de gestion à un niveau très faible, développera des services innovants et mettra en œuvre ses objectifs :

- de nouvelles prestations : accompagnement du retour à l'emploi, bilan de santé, soutien psychologique, soutien aux aidants familiaux, aides au placement maison seniors ou EHPAD ;
- l'amélioration du bien-être des salariés face aux nouvelles organisations du travail par des conseils et de la prévention ;
- l'optimisation des couvertures frais de santé pour les retraités et les actifs à coûts maîtrisés ;
- le développement d'une couverture obsèques et d'une couverture invalidité ;
- la mise en place de services de proximité via des agences présentes partout en France : centre de santé, gestion administrative... (optique, kinésithérapie, ostéopathie, services à caractéristiques sociales, etc.).

ALORS, CAP SUR + D'ESPACES SERVICES SANTÉ DE PROXIMITÉ.

ALORS, CAP VERS + D'INFORMATIONS THÉMATIQUES.

ALORS, CAP POUR + DE SERVICES NUMÉRIQUES.

Alors, CAP de voter CFE-CGC du 24 mars au 9 avril ?

DÉCOUVREZ VOS CANDIDATS PAR SITE EN CLIQUANT SUR L'IMAGE DE VOTRE CHOIX :

